

Social. Le retour des employés à l'entrepôt Transgourmet St-Martin de Crau s'accompagne de retenues sur salaire. Le litige se règlera aux Prud'hommes.

Combat légitime jugé illicite

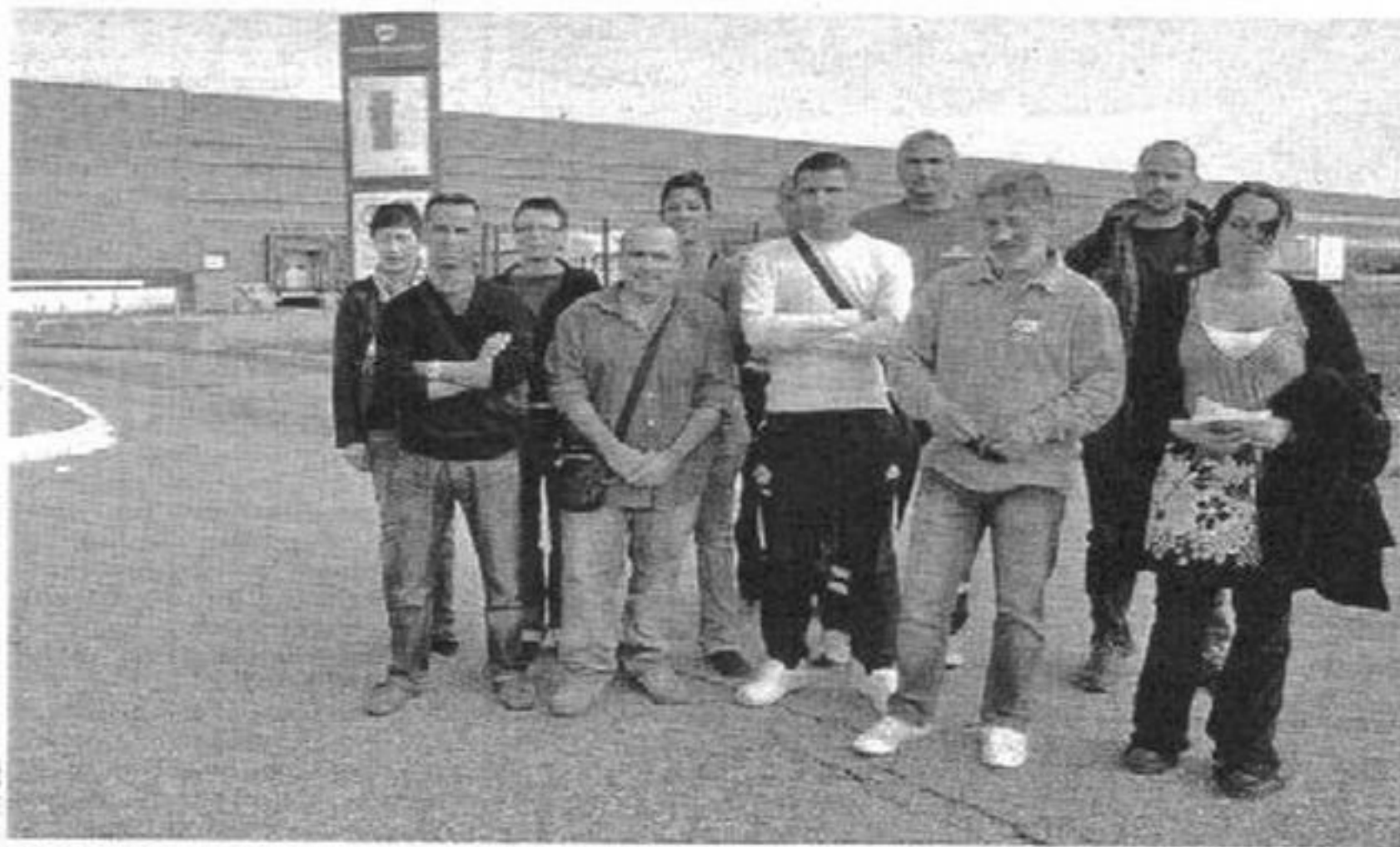
■ En droit plus qu'ailleurs, les mots ont une importance capitale. Hier les salariés de Transgourmet St-Martin de Crau ont repris leur activité et n'ont donc pas été réintégrés à l'entreprise suite aux entretiens préalables à des licenciements pour faute grave, consécutifs à la mise à pied conservatoire. Cqfd.

Car de licenciements il n'y eût point à l'issue des entretiens des 19 et 20 octobre : vendredi, les 37 employés qui avaient décidé d'exercer leur droit de retrait du 5 au 7 octobre ont reçu par voie postale l'autorisation de rejoindre leurs postes (voir la Marseillaise de dimanche 30 octobre). Après plus d'une semaine de tractations entre les syndicats et la direction nationale de Transgourmet, tout le monde garde son emploi.

Victoire ? la lutte continue...

Soulagé, heureux, le délégué CGT Transgourmet Christian De Vito parle de « victoire » dans cette bataille « pour que le code du travail entre dans l'entrepôt ». La guerre juridique elle, devrait bientôt trouver un épilogue « en procédure d'urgence aux Prud'hommes pour récupérer les jours non payés » indique la coresponsable de l'UL CGT d'Arles Claude Mas : Le droit de retrait pour danger immédiat est toujours jugé illicite par les dirigeants.

Dans le courrier qui engage les employés à retourner au travail « la direction nous traite de menteurs » résume C. De Vito qui n'en revient toujours pas : « selon eux tout ce qui s'est passé n'est pas vrai : les racks qui menacent de tomber, l'absence de marquage au sol, les travaux qui ont été effectués en urgence durant le week-end qui a suivi le droit de retrait ». Consé-



Hier, la CGT a déclaré vouloir contester les sanctions prises à l'encontre de ceux qui ont alerté l'opinion sur les dangers de l'entrepôt.

quence : « 10 jours de mise à pied avec retenue sur salaire allant d'un à trois jours ». Rappelons que durant ces trois semaines de sanction, quatre accidents se sont produits au sein de l'entrepôt dont deux ayant nécessité l'intervention des pompiers.

Climat tendu dans l'entrepôt

L'emploi d'intérimaires en remplacement des titulaires pendant trois semaines n'a fait qu'empirer la situation : le reportage diffusé hier soir au journal de France 3 montre l'étendue des dégâts, « l'entrepôt est encore plus dangereux

qu'avant : les palettes menacent toujours de tomber et le directeur du site s'en fout » dénonce le délégué syndical, qui devrait retourner sur le lieu de travail demain. Dans quelles conditions ?

La crainte de représailles est tangible. Ceux des 37 qui ont repris font état de « plusieurs altercations » qui se seraient produites avec les responsables de l'entrepôt, ainsi que de « provocations » de la part de l'encadrement : des caristes auraient ainsi été relégués à des postes de préparateurs de commandes à la faveur d'intérimaires, des changements d'ho-

raires auraient été imposés.

Pour la coresponsable de l'UL CGT Arles Nicole Dedieu il s'agit « d'un forçage des patrons pour conserver une direction de droit divin » notamment « par la précarisation qui permet d'obtenir une main d'œuvre malléable qui consent à travailler de 10 à 15 heures par jour... Tout est bon pour opposer les employés entre eux ».

Le combat d'une poignée d'entre eux, dont la quasi totalité est syndiquée, pour la sécurité de tous, pourrait également resserrer les rangs.

SEBASTIEN BESATTI

En bref

Les gros lots des amis du Réattu

Plus de 80 personnes ont pris part dimanche soir au loti exceptionnel organisé par l'association des amis du musée Réattu. Avec le Rhône en tête-à-tête : étaient en jeu pour 30 euros les trois grilles, douze œuvres d'art appartenant aux « hommages » du musée, c'est-à-dire données de manière informelle par des artistes : parmi elles des lithographies de Christian Lacroix, d'Alekhinsky, de César, une affiche signée Albert Ayme, une sérigraphie de Daniel Milhaud, une photo de Lucien Clergue... le carton plein avait fière allure !
www.arles-info.fr

Michel Bourguet, expo commentée

Michel Bourguet propose une « balade photographique personnelle » dans la cité arlésienne. Visite guidée par une médiatrice du patrimoine samedi 5 novembre, à 14h30 au cloître Saint-Trophime. Réservation au 04 90 49 38 20

Cinéma

Actes Sud

L'Apollonide - souvenirs de la maison close : 18 :40. Beur sur la ville : 21 :20. De bon matin : 14 :10, 17 :50. Drive : 14 :10. Emilie Jolie : 16 :10. Un heureux événement : 16 :40. La Piel que Habito : 21 :40. Poulet aux pruneaux : 19 :40. Avant-premières : La source des femmes (2h04) VO : 14h : 21 :10. Intouchables (1h52) VF : 16 :30 : 18 :50. La Vendémelle : jeudi 21h

Le Femina

Tintin, le secret de la licorne : 16h15, 18h45, 21h. Un monstre à Paris : 14h.

Services de garde

Si le numéro du médecin de garde n'est pas indiqué, veuillez composer le 15. Cette indication est valable notamment pour les localités de ce secteur qui n'apparaissent pas.

SAMU Tél : 15

Police secours Tél : 17

Pompiers Tél : 18

ST-MARTIN-DE-CRAU

Médecins

8h-20h : Médecin de garde

Tél : 06.08.53.06.22

BARBENTANE, BOULBON,

EYRAGUES, GRAVESON,

MAILLANE, ROGNONAS,

ST-ETIENNE-OU-GRÈS

Médecins

Association médicale

Tél 04.90.95.86.16

CABANNES, MOLLEGES, NOVES,

PLAN D'ORGON, ST-ANDIOL

Médecins

Du samedi 12h-jundi 8h :

Tél : 04.90.92.99.99

FONTVIEILLE

Médecins Tél : 04.90.54.62.44

St-Rémy-de-Provence

Médecins de garde

Tél : 04.90.90.99.51



Toussaint. La crise en thème

■ Il n'y a pas si longtemps la Toussaint connaissait une éclosion de fleuristes. « Il y avait une cinquantaine de vendeurs du monument aux morts jusqu'à la fin du boulevard Emile Combes » se souvient Max, le dernier à proposer des chrysanthèmes et des « mignonettes » aux abords du cimetière central. Mais « les grandes surfaces les ont tués » sans parler du prix du mètre carré « sans comparaison avec celui du marché ». Epaulé par son épouse Odile et le cousin Pierre, venu « donner la main » du haut de ses 89 printemps, il a vu les temps changer : « avant 80% des fleurs vendues étaient pour le cimetière et 20% pour la maison ou les cadeaux. La proportion s'est inversée ». Pierre parle de son temps : « le jour des morts, il y avait du monde, bien habillé, les gens discutaient, les petits suivaient les parents... Il y a avait plus de respect pour les anciens ». Question d'époque sans doute.
PHOTO SE.B.